



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ EDD – 24/01/22 – 17H15

Ordre du jour de la réunion

1. Point sur le travail mené dans les différentes commissions
2. Validation du questionnaire à envoyer aux collègues
3. Bons d'achats éthiques proposés en cohérence avec notre démarche
4. Travail sur le programme Earth week du 28 mars au 1^{er} avril

Le point sur les travaux des commissions

1. *Énergie et consommation*

a. Gaz et eau

M. Rest présente les chiffres de consommation d'eau, de gaz et des différents consommables sur 3 ans, de 2019 à 2021. S'agissant du gaz, de l'eau et de l'électricité, la consommation est stable entre 2020 et 2021, mais il ne faut pas sous-estimer l'effet confinement, qui a provoqué un fort ralentissement de ces consommations du fait de l'absence d'élèves durant une partie de l'année et l'arrêt de la cantine au début de la reprise. De ce fait, une hausse est à prévoir pour l'année 2022.

Cependant, la consommation d'eau a diminué de moitié entre 2020 et 2021, sans raison apparente. La généralisation de l'utilisation du gel hydro alcoolique pour le lavage des mains pourrait être une explication, mais ce point reste à analyser plus finement.

a. Consommables d'impression

Même si l'effet confinement masque une partie de la réalité, la tendance est malgré tout à la baisse de consommation d'encre par rapport aux années précédentes.

La consommation de feuilles a également diminué, passant de 3,6 millions de feuilles en 2019 à 2 millions en 2021, dont 1,8 millions au collège et au lycée.

Ces deux tendances sont confirmées par les élèves éco délégués présents, qui témoignent que les enseignants utilisent plus de documents recto-verso et exploitent l'espace feuille de manière plus marquée en imprimant par exemple 3 cartes de géographie sur une même page. En outre, l'utilisation bien plus importante, à la faveur du confinement, des outils numériques tels que Classroom participe à la réduction de cette consommation de feuilles, même si elle reste sujette à d'autres formes de pression sur l'environnement. Sur cette question du papier, il avait été question de commander dorénavant du papier recyclé au lycée, cette commande effective est à confirmer.

En termes budgétaires, il est rappelé qu'une copie couleur coûte dix fois plus cher qu'une copie noir et blanc, les coûts actuels étant respectivement de 0,023 et 0,0023 livre Sterling par copie. M. Corbet suggère d'attirer l'attention de tous les personnels sur ce facteur 10 entre les copies couleur et noir et blanc à travers un affichage qui pourrait prendre place au-dessus des copieurs couleurs.

Traitement des déchets

Une affiche présentant les différents objets à jeter dans les deux poubelles présentes dans les classes a été conçue par les membres de cette commission et mise en forme par le service communication. Elle a pour but de clarifier auprès de tous les membres de la communauté éducative les contenus de chacun des deux bacs, tout en simplifiant au maximum leur traitement par le personnel d'entretien.

Ces étiquettes seront collées sur les bacs. Il est proposé, plutôt que de les coller, de les placer à hauteur du regard, sur le mur au-dessus des bacs. Si cette proposition assurerait une meilleure visibilité des affiches, elle pose le problème du déplacement des poubelles qui a souvent lieu dans les classes, pour des raisons qui se justifient, qui désolidariserait alors l'affichage des bacs. L'option de coller les infographies est donc maintenue.

Les élèves éco délégués posent la question de la taille des deux bacs, le bac noir (general waste) étant plus petit que le bac bleu (mixed dry recyclables) : ceci s'explique par la quantité de déchets présents dans le bac noir par rapport à l'autre bac. La question de la forme de ces bacs est également posée : Compte-tenu de la campagne d'achats importante qu'a représenté l'acquisition de ces poubelles, il n'est pas à l'ordre du jour d'en changer et est donc nécessaire de réfléchir à l'optimisation de leur utilisation.

Une représentante des parents d'élèves s'interroge sur la pertinence du temps passé à cette question, jugeant qu'il suffit de donner la consigne pour qu'elle soit appliquée. La réponse vient d'un des élèves, expliquant que malgré les campagnes d'information, la majorité de ses camarades n'y prête pas attention et ne respecte pas le tri. Cette question fait émerger la nécessité d'inscrire les élèves dans une réelle culture de la prise en compte de l'importance du tri des déchets, dès le plus jeune âge. M. Corbet rappelle qu'à l'école de South Kensington, 9 classes ont élu des éco délégués, dont le premier travail a porté sur le tri des déchets pour une présentation dans leur classe, puis dans les autres classes de l'école. L'idée de créer un support visuel, infographie ou capsule vidéo, créé par les élèves de l'école élémentaire à destination de leurs camarades du collège et du lycée émerge alors, pour créer un canal de communication d'autant plus fort pour les collégiens et les lycéens qu'il provient de leurs cadets de l'école.

Cette idée est approuvée par le conseil EDD, qui propose que cette capsule vidéo soit produite avant la *Earth Week* pour y être diffusée.

Communication autour des actions EDD au sein de l'établissement

Cette commission part du constat que la communication des actions réalisées dans le domaine de l'EDD n'est pas suffisamment visible : les articles présents sur le site du lycée sont parfois difficiles à retrouver, mêlés à l'actualité générale de l'établissement. En outre, il n'y a pas (plus) de publication périodique spécifique aux actions menées dans ce domaine, par quelque medium que ce soit (réseaux sociaux, publication papier, ...)

Afin de disposer dans un premier temps d'une connaissance exhaustive des projets EDD au sein de l'établissement, un formulaire a été construit par les membres de la commission et proposé au conseil. Celui-ci l'approuve dans sa forme et son fond et pourra donc être diffusé à tous les personnels de l'établissement. Pour cela, il sera préférable d'utiliser des canaux officiels émanant de la direction pour une visibilité plus forte. Parallèlement, une adresse impersonnelle dédiée à l'EDD sera créée pour faciliter la communication des travaux du comité à l'interne.

Parallèlement à ce questionnaire et en lien avec la labellisation niveau 3 dont bénéficie l'établissement, il est demandé au service Communication du lycée s'il est possible de disposer d'un onglet spécifique « EDD ». Sur ce point, il apparaît difficile de créer un onglet dédié sur la page principale du site du lycée, pour des raisons tant techniques qu'ergonomiques. Il est proposé par la représentante de ce service d'ajouter une entrée « EDD » dans le menu « S'informer » déjà présent sur le site. Cette proposition est validée par le comité.

Enfin, il est envisagé la reprise d'une publication périodique (trimestrielle par exemple) pour communiquer d'une autre manière, soit sur des projets particuliers en cours dans l'établissement, soit sur des points d'actualité sur lesquels un focus mérite d'être fait.

Après débat sur le fonctionnement et la réalisation de ce support, il est validé l'idée de cette publication dans les conditions suivantes :

- Les référents EDD de l'établissement se chargent du contenu et de la mise en forme générale du document,
- Le service Communication ne sera sollicité que pour le formatage lié à la charte graphique de l'établissement,
- La publication sera envoyée par voie électronique à partir de l'adresse impersonnelle évoquée précédemment.

Charte pour une messagerie électronique responsable

Les travaux de la commission sont présentés sous trois axes, en écho à la publication du CIGREF sur la sobriété numérique (<https://www.cigref.fr/publication-sobriete-numerique-une-demarche-d-entreprise-responsable>) :

a. Pour un usage écoresponsable de la messagerie

Il est rappelé que la surabondance de messages électroniques a un impact environnemental non négligeable : environ 14 tonnes de CO₂ à l'échelle d'une entreprise de 100 personnes, soit près de 13 allers-retours Paris-New York. Cet équivalent CO₂ est calculé à partir de l'électricité nécessaire au transit des messages entre les serveurs et leur stockage.

Il apparaît donc nécessaire d'adopter une attitude raisonnée dans l'utilisation de la messagerie, en supprimant notamment tous les abonnements surnuméraires à des listes de diffusion ou des mailing commerciaux desquels on peut se désabonner facilement.

b. Pour un usage raisonné et ne pas harceler les autres

Chacun bénéficie d'un droit à la déconnexion permettant de protéger sa vie privée en dehors de ses heures de travail. En dehors de ces heures, les courriels ne sont pas présumés être lus. Le personnel n'est pas tenu de les consulter, ni a fortiori d'y répondre. Il est donc recommandé de planifier l'envoi de ses messages électroniques pour que celui-ci ait lieu aux heures normales de travail, évitant de créer la culpabilité induite par la réception d'un message professionnel le dimanche ou la nuit, auquel d'aucun peuvent se sentir forcés de répondre dans l'instant.

Il est en outre utile de se demander si le message électronique est le mode de communication le plus pertinent pour une situation donnée. D'autres modalités, telles que le téléphone ou la présence physique dans les bureaux peuvent être plus adaptées et améliorer la communication.

c. Pour bien archiver et mieux gérer le volume informationnel

La question de l'archivage des données se pose ici : il est rare de devoir retrouver des messages datant de plus d'un an dans sa messagerie électronique, un travail de nettoyage de sa boîte doit donc être fait régulièrement pour limiter le stockage inutile de données, qui engendre un coût carbone important en consommation électrique et en refroidissement des *data-centers* qu'elles nécessitent.

Cette charte pour une messagerie électronique responsable pourra être proposée pour une diffusion par le Proviseur à tous les membres de la communauté éducative.

Bons d'achat éthiques

A l'occasion de départs ou de prix décernés à des élèves, il est de coutume au lycée d'offrir des bons cadeaux Amazon. Ces bons pourront être avantageusement remplacés par des bons éthiques auprès de partenaires identifiés, aussi bien au Royaume-Uni qu'en France. Ces partenaires, qui ont bénéficié à être diffusés, sont les suivants :

Au Royaume-Uni :

- https://www.wearthlondon.com/gift-vouchers?filter.categories_hierarchy=Gifts%3EGift+Vouchers
- <https://www.greentulip.co.uk/>
- <https://www.protecttheplanet.co.uk/>

En France :

- <https://www.ethikdo.co/>

Ces sites seront en outre diffusés auprès de l'amicale des personnels du lycée.

Earth Week

Le concours photo est ouvert dans le cadre de la Earth Week. Les affiches sont présentées au comité et seront diffusées dans l'établissement et dans différents autres lieux culturels en lien avec le lycée.

Le programme de la Earth Week est encore à préciser et sera l'objet exclusif de la prochaine réunion du comité EDD. A ce jour, le projet de programme est le suivant :

- Implication des éco-délégués du secondaire (Projet Arctique et animation au primaire)
- Ateliers fresques du climat ?
- Dress code (Yellow) et menu végétarien le lundi 28/03
- Expositions de travaux d'élèves pendant la semaine
- Conférences scientifiques (Solar impulse - Arctique 2022 - Recherche au Groenland)
- Projections de documentaires (Cycle 1 au lycée) Film Graines d'Espoir
- Concours photos "De soleil et de glace !"
- Plantations "Jardins des pollinisateurs" "Jardins partagés" pour plus d'espaces végétalisés dans nos établissements. Avec les éco-délégués du primaire et du secondaire...

L'ordre du jour étant épuisé à 18h40, la séance est levée.